

Amédée Reille, député, *secrétaire* ;

De Marcère, amiral de Cuverville, de Montfort, sénateurs ; de Benoist, Dansette, Desjardins, de Gailhard-Bancel, de Grandmaison, de l'Estourbeillon, Lerolle, de Ludre, Olivier, Maurice Pain, Plichon, Xavier Reille, Savary de Beauregard, Tailliandier, députés.

Balsan, Dussaussoy, Victor Gay, anciens députés ; amiral Barrera, président du Comité de Toulon ; de Bonne, président du Comité de Toulouse ; Deniau, délégué, du Comité de Toulouse ; Ducuryl, président du Comité de Lyon ; J Maitre, représentant de l'A. L. P dans la région de l'Est, général Motas d'Estreux, président du Comité de Bordeaux ; de Beaumont, délégué du Comité de Bordeaux ; Bertrand de Mun, président du Comité de Reims ; Rolland, président du Comité de Marseille ; Fabre, délégué du Comité de Marseille ; colonel de Saint-Laurent, président du Comité du Mans.

DECRETS ET SOLUTIONS

Sacrée Congregation des Rites

De Profundis et absoute

1o Le *De profundis*, à la levée du corps est récité, et non chanté.

2o Aux fêtes de 1ère classe, on ne peut faire l'absoute à aucun moment de la journée ; aux autres fêtes et les dimanches, on peut la faire après la messe, mais *omnino independenter ab ea*.